



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

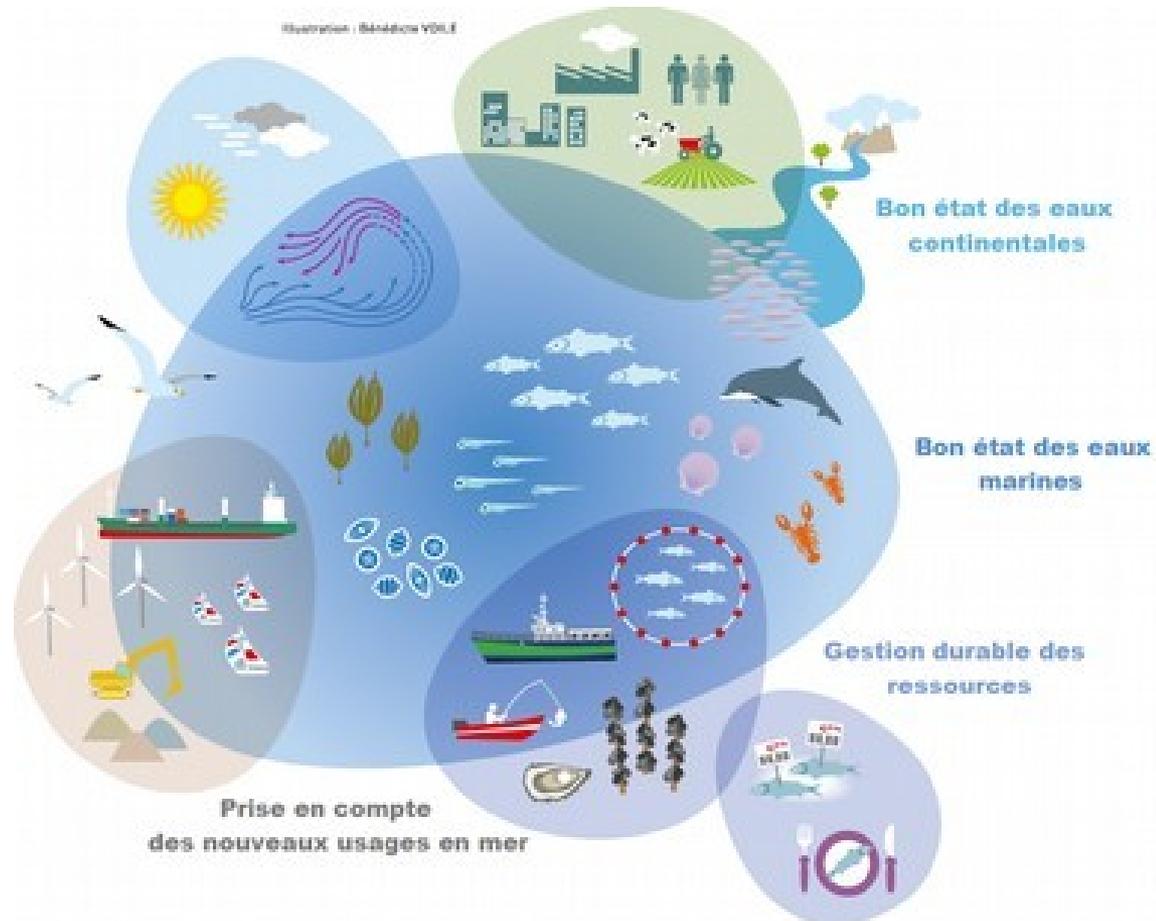
CONSEIL MARITIME DE FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

Commission spécialisée « Eolien en Mer »

04 Octobre 2023

- **Le Document Stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime intégrant l'éolien en mer**
- **Le Dossier du Maître d'ouvrage et les débats publics**
- **Les modalités des débats**

A quoi ça sert ?

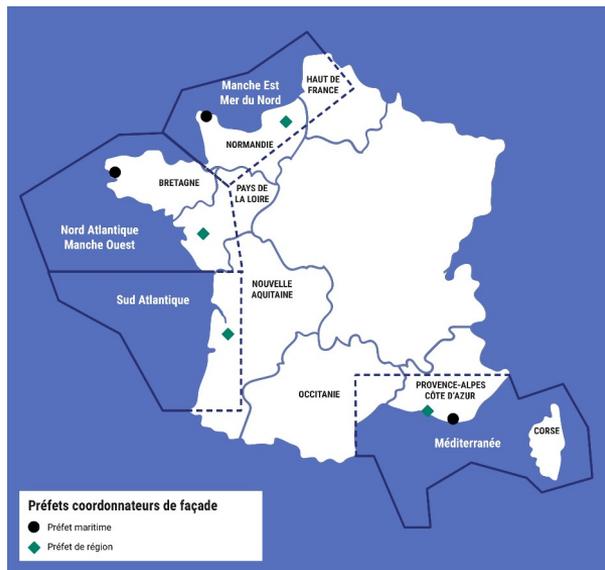


Les enjeux de la planification maritime

- Engager une transition énergétique
- Atteindre le bon état écologique des eaux marines
- Offrir une visibilité à long terme aux activités maritimes, notamment la pêche
- Assurer une transition énergétique des ports



Un processus déconcentré sous l'autorité des préfets coordonnateurs de façade

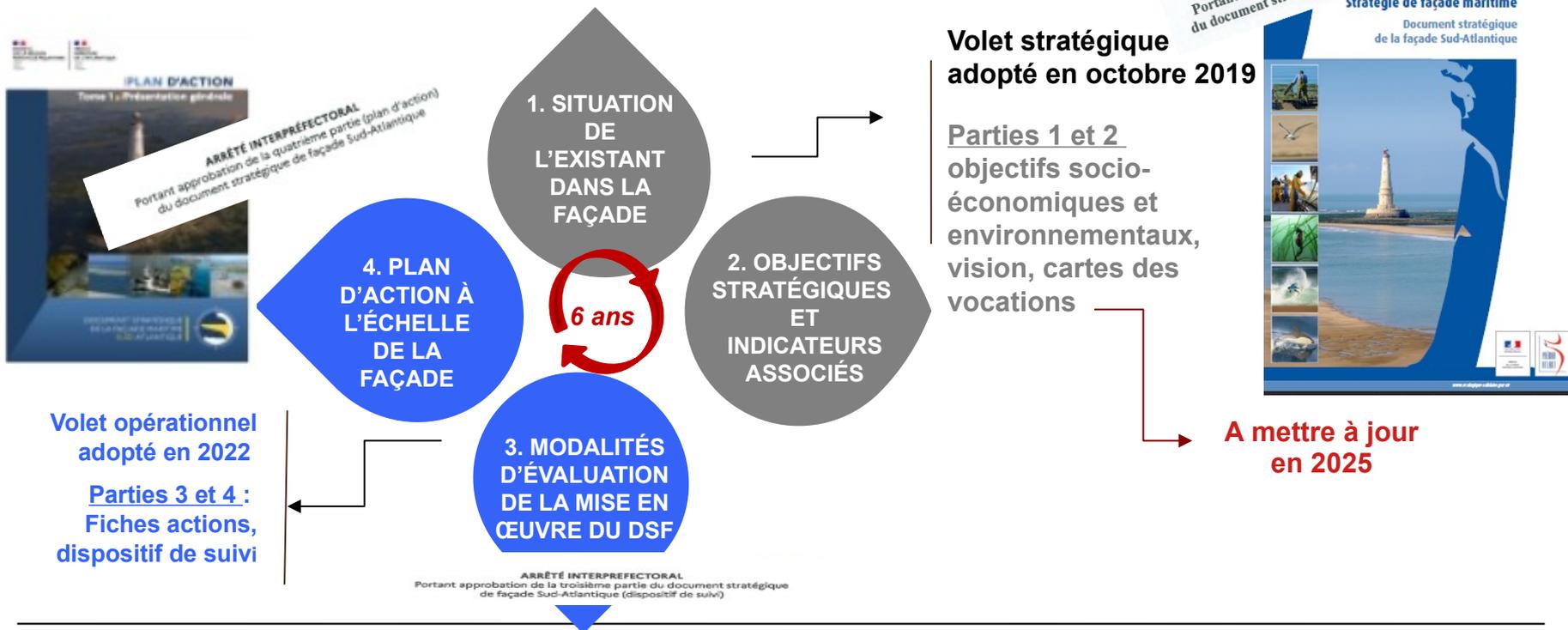


Localisation des façades

Source: SE Mer

Rappel du cadre réglementaire général

Le DSF se structure en 4 parties, chacune renouvelée tous les 6 ans :



Un processus déconcentré sous l'autorité des préfets coordonnateurs de façade



Gouvernance associée au processus d'élaboration des DSF en façade

Source: SE Mer

Un document synthétique composé d'un document socle

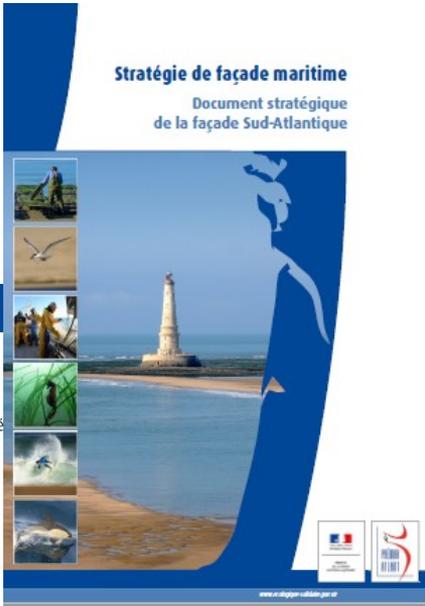
* 1ère partie composée de la situation de l'existant
(diagnostic, enjeux, vision d'avenir pour le territoire)

* 2ème partie constituée des objectifs stratégiques et
de la planification de l'espace maritime (carte des
vocations)

... et de 9 annexes

* Annexe 6 sur les objectifs stratégiques
(environnementaux et socio-économiques)

* Annexe 8 sur les fiches descriptives des zones
délimitées dans la carte des vocations



Liste des annexes

- **Annexe 1**
Diagnostic de l'existant
- **Annexe 2**
Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation initiale de l'état des eaux marines et de l'impact environnemental des activités humaines
- **Annexe 3**
Arrêté ministériel définissant le bon état écologique du milieu marin
- **Annexe 4**
Carte des enjeux socio-économiques
- **Annexe 5**
Carte des enjeux environnementaux
- **Annexe 6**
Objectifs stratégiques et indicateurs associés
 - **Annexe 6.a**
Tableau des objectifs stratégiques socio-économiques et indicateurs associés
 - **Annexe 6.b**
Tableau des objectifs stratégiques environnementaux et indicateurs associés
 - **Annexe 6.c**
Fiches descriptives des objectifs stratégiques environnementaux
- **Annexe 7**
Tableau des dérogations
- **Annexe 8**
Fiches descriptives des zones délimitées sur la carte des vocations
- **Annexe 9**
Atlas cartographique

Contexte de la mise à jour de la stratégie de façade

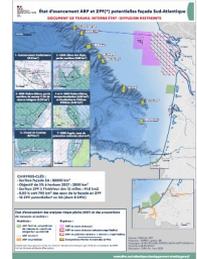
Depuis 2019, le contexte a évolué : changement climatique, décarbonation, préservation de la biodiversité, partage de l'eau...

D'autres données d'entrée (travaux ADEME, IFREMER, RTE, agence de l'eau, évolutions des politiques publiques,...) permettent d'apprécier les évolutions locales/ nationales /européennes attendues.

=> mise à jour du volet stratégique en se projetant en 2050

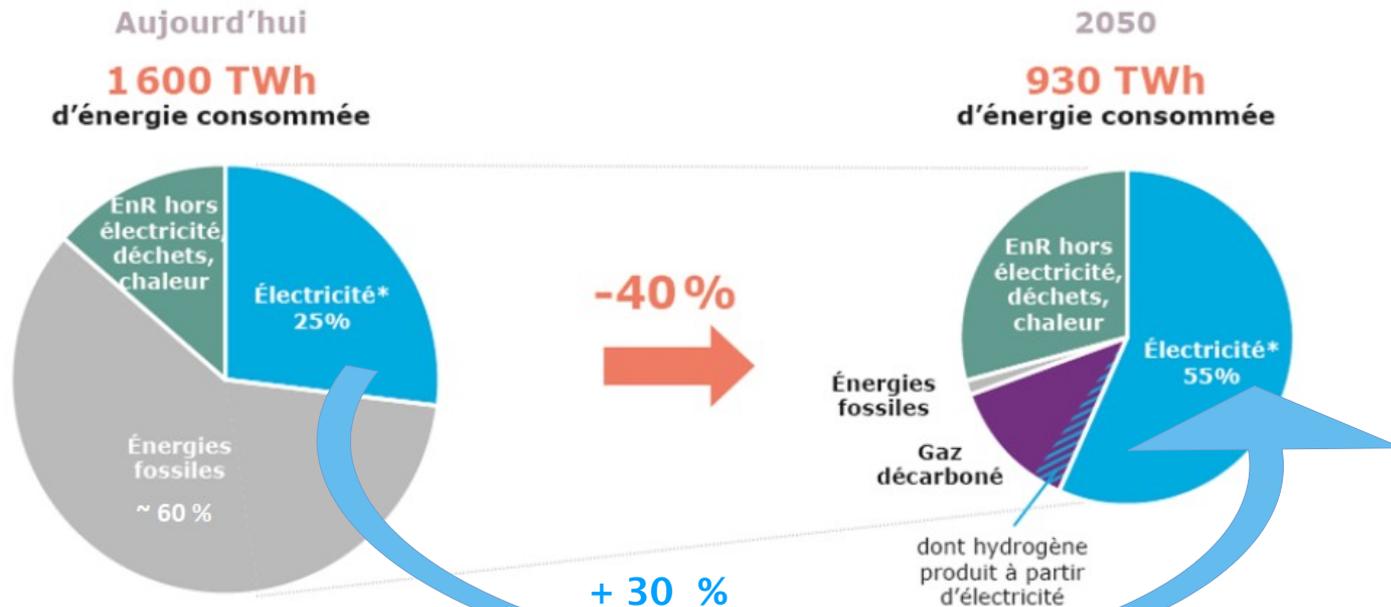
Quatre nouveaux enjeux devront y figurer :

- * la conception d'une cartographie de zones prioritaires pour l'éolien en mer aux horizons 2033 et 2050
- * la construction d'un modèle où les pêcheurs professionnels verront leur activité confortée
- * des propositions d'organisation des infrastructures portuaires adaptés aux nouveaux enjeux énergétiques
- * la traduction sur nos territoires d'objectifs chiffrés de Zones de Protection Fortes à moyen et long terme.



Les besoins énergétiques au niveau national

Consommation d'énergie finale en France (SNBC)



* Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de la production d'électricité hors consommation pour la production d'hydrogène)
Consommation finale d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh

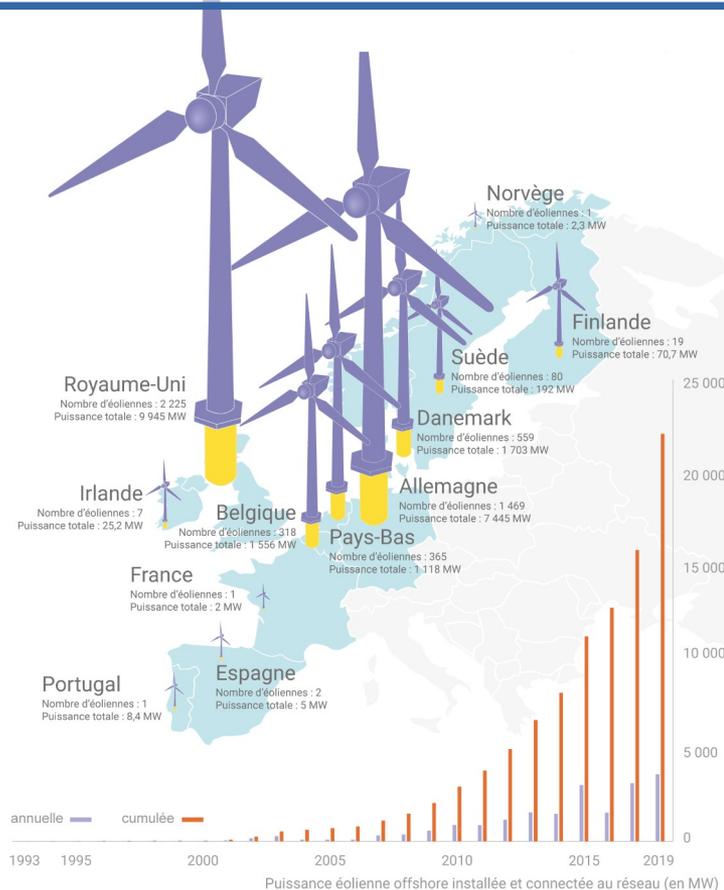
Éolien offshore en Europe en 2020

5 047 éoliennes raccordées d'une puissance cumulée de 22,1 GW.

Trajectoire énergétique en Nouvelle-Aquitaine



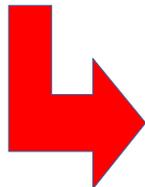
Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique





Objectif national : Au moins 18 GW en service en 2035 et 40 GW en 2050

Façade	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
MEMN	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW
NAMO	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW)	Entre 17 et 25 GW
SA	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW)	Entre 7 et 11 GW
MED	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2X0,5 GW)	Entre 4 et 7,5



Des cartes des zones propices seront proposées au débat public

En cohérence avec d'autres enjeux maritimes :

- **évitement des zones à enjeux environnementaux majeurs connus** : les connaissances progresseront avec l'observatoire de l'éolien en mer et les études
- **potentielles zones de protection forte pour la biodiversité**
- **couloirs de circulation** maritime
- **zones à enjeux défense nationale** incompatibles

Selon des paramètres techniques :

- **éolien posé à l'échéance 2033** : bathymétrie inférieure à 70 mètres
- **éolien flottant à l'échéance 2033** : poste électrique posé bathymétrie <100 mètres + 20 km max. entre les éoliennes et le poste
- **éolien flottant échéance 2050** : limite du plateau continental
- données météo-océaniques



Développer la protection forte en mer

Des objectifs ambitieux : **30 % du territoire national couverts par des aires protégées et 10 % sous protection forte**

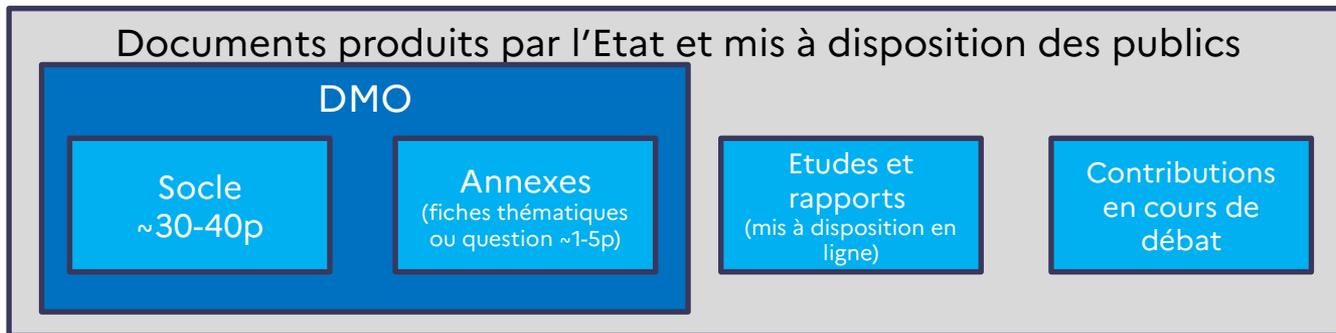
Le débat public permettra de questionner les secteurs d'étude préférentiels pour atteindre :



Façade	Objectif ZPF 2027 (% surface des eaux de façade)
MEMN	1
NAMO	3
SA	3
MED	5

- **Le Document Stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime intégrant l'éolien en mer**
- **Le Dossier du Maître d'ouvrage et les débats publics**
- **Les modalités des débats**

Le dossier du maître d'ouvrage : vecteur de l'information du public et des attendus de la participation



État écologique de la mer

- ✓ Description des milieux/biodiversité de la façade
- ✓ Évaluation de l'état écologique et de la dégradation
- ✓ Objectifs de renforcement de la protection

Activités maritimes

- ✓ Etat des lieux et enjeux à venir pour toutes les activités
- ✓ Incidences sur le milieu marin et dépendance au milieu
- ✓ Interactions entre usages et opportunités de conciliation

Éolien en mer

- ✓ Place de la mer dans la décarbonation de la production d'énergie
- ✓ Caractéristiques des parcs éoliens dont aspects socio-éco et environnementaux
- ✓ Scénarios de zones prioritaires

Vision à 2050

- ✓ Compte tenu de l'état des lieux et des évolutions attendues
- ✓ Orientations pour le développement de la façade

Participation du public

- ✓ Construction et usage des DSF : explications
- ✓ Enseignements des participations précédentes (débat publics, concertations)
- ✓ Place du débat public dans la mise à jour des DSF

La vision locale de la SNML, adoptée en 2019, avait été élaborée à l'initiative des services de l'Etat puis discutée dans les différentes commissions du CMF avant d'être soumise à la consultation du public et des instances.

Elle fixait le **futur souhaité** pour la façade Sud-Atlantique d'ici 2030 autour de 3 piliers et doit être mise à jour :

- **Une exigence : le maintien d'un patrimoine marin d'exception :**
Atteinte du bon état écologique incluant une bonne qualité de l'eau et une résilience des territoires face aux risques littoraux.
- **Notre projet : une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques :**
Des filières professionnelles et des ports performants et pourvoyeurs d'emploi qui ont réussi leur transition écologique et énergétique, un partage accepté de la mer qui permet la coexistence harmonieuse entre les usages, économe des ressources et des espaces.
- **Un levier : l'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation :**
Des liens renforcés entre scientifiques et professionnels pour mieux connaître la mer, maintien des capacités en R&D et innovation, un public intéressé par la mer, conscient de sa fragilité et de son potentiel.

La concertation des acteurs et du public

Pour cette mise à jour, l'année a été jalonnée par des temps de concertation avec les **acteurs locaux** de la mer et du littoral et les partenaires institutionnels :

- la Commission Administrative de Façade (CAF) s'est réunie le 21 mars pour lancer les travaux. Son équipe projet restreinte (DIRM, DDTM, DREAL, SGAR, Premar et OFB) s'est réunie les 4 et 5 mai pour travailler à la mise à jour de l'état des lieux et de la vision.
- la Commission Spécialisée « Lien terre mer » s'est réunie le 13 avril
- la Commission Permanente du CMF le 24 mai
- le Conseil maritime de façade le 13 juin.



Ces échanges ont permis de soumettre au débat une vision à horizon 2050 réajustée pour intégrer les nouveaux enjeux. Cette vision conserve sa structuration autour de 3 piliers et intègre des modifications sur la partie « éolien ».

1.2 Notre projet : une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques

La Nouvelle Aquitaine, un territoire contribuant activement aux objectifs nationaux de **neutralité carbone**

La production d'énergies renouvelables **contribuant au mix énergétique** y est avérée. Les projets industriels de la façade tels que le projet d'éolien en mer au large d'Oléron, la ligne de transfert d'énergie France-Espagne, le houlomoteur et l'hydrolien estuarien **contribuent aux objectifs nationaux de neutralité carbone pour 2030**.

La planification de nouvelles zones de développement de parc éolien flottant s'inscrit dans les objectifs de développement de puissance installée pour 2050, contribuant ainsi à un maillage stabilisé de la fourniture énergétique pour la façade.

Modifications proposées :

- * Débuter par cet item sur l'énergie avec un titre ajusté à la neutralité carbone
- * Mention du mix énergétique
- * Intégration des projets EMR contribuant aux objectifs nationaux de neutralité carbone
- * Planification à horizon 2050 d'un maillage stabilisé du territoire



- **Le Document Stratégique de façade et les enjeux de la planification maritime intégrant l'éolien en mer**
- **Le Dossier du Maître d'ouvrage et les débats publics**
- **Les modalités des débats**

Calendrier prévisionnel

2022												2023												2024												2025											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

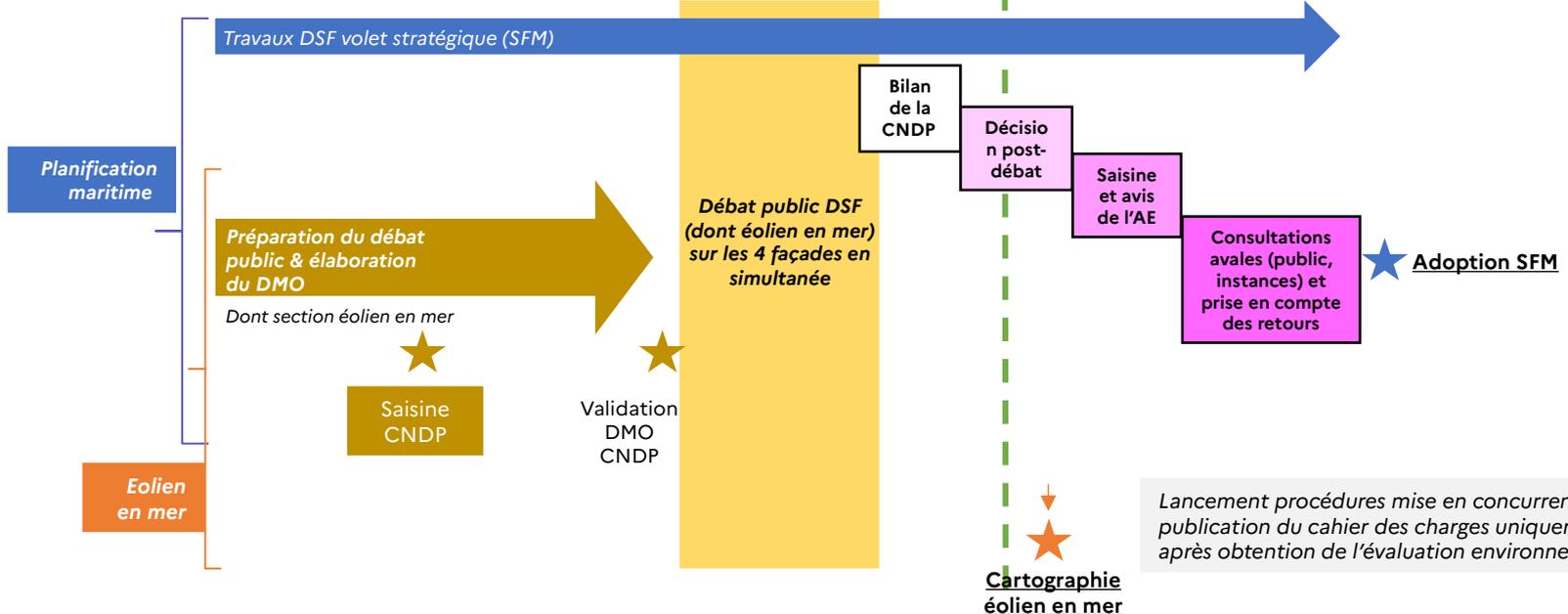
Travaux SNML

★ **Adoption
SNML 2**

Notification et rapportage DCSMM (dans les 3 mois après l'adoption)

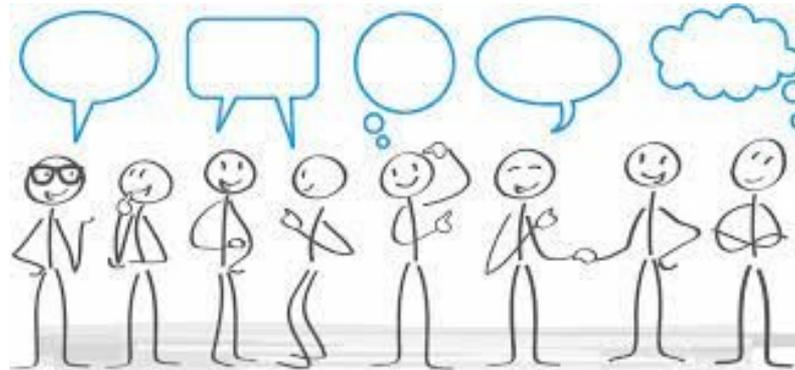
National
Local

Échéance communautaire DCSMM



La concertation des acteurs et du public

De novembre à mai, les citoyens pourront s'exprimer via l'organisation de débats publics, organisés par la CNDP



Un important dispositif d'animation pour le Débat Public

Objectifs :

- Sensibiliser et faire participer une diversité de publics
- Assurer un maillage territorial élargi

Outils et modalités d'animation envisagés :

- des circuits de la mer sur 2 jours dans chaque département littoraux,
- des débats mobiles (marchés, galeries marchandes,...) en lien avec les principaux événements de la façade,
- des débats au long cours dans des établissements scolaires (lycées maritimes, lycées, collèges, etc)
- des débats auto-portés par des étudiants de Master des universités de la région,
- des outils numériques (plateforme publique, jeu quizz), jeu de cartes, mallette de débat, etc.
- un dossier d'entrée de débat pour problématiser les principales questions.



[Merci pour votre attention](#)

La Commission Nationale du Débat Public

<https://www.debatpublic.fr/>

Lien vers le Document stratégique de façade :

<https://www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr/volet-strategique-du-dsf-la-strategie-de-facade-r812.html>

Lien vers le portail Geolittoral :

<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/portail-de-la-planification-de-la-mer-et-du-a1562.html>